

1^{ERE} COMPAGNIE DES ARCHERS PORTOIS

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n°2154060

Agrément Jeunesse et Sports n° 54 S 1219

SIRET : 453 133795 0001

Siège Social :

6, rue Saint Charles

54210 St Nicolas de Port

lesarchersportois@yahoo.fr

<http://www.archers-portois.com/>



Envie de vous distraire
différemment ?

Envie de vous essayer
au tir en salle ou en extérieur,
en loisir ou en compétition,
seul ou en équipe ?

Rejoignez la 1^{ère} Compagnie des Archers Portois !

HORAIRES D'ENTRAINEMENT TIR A L'ARC	COMPLEXE SPORTIF DE ST-NICOLAS-DE-PORT
- U11 / U13 / U15 / U18	- mardi : 17h00 à 18h30 (entraînement encadré) - vendredi : 17h00 à 18h30 (entraînement encadré)
- U18 / U21 / S1 / S2 / S3	- mardi : 18h30 à 20h (entraînement libre) - vendredi : 18h30 à 20h30 (entraînement encadré)
TARIF ANNUEL DES LICENCES	TOTAL ADHESION
TIR A L'ARC + BATTLE ARCHERY : PRET DU MATERIEL INCLUS	
- U11	65,00€
- U13 à U21	75,00€
- S1, S2, S3	105,00€

ACTIVITE LUDIQUE BATTLE ARCHERY	- samedi de 09h00 à 10h30
PRET DU MATERIEL INCLUS	
- Abonnement annuel (licence tir à l'arc comprise)	105,00€
- Séances ponctuelles (règlement sur place)	5€/séance

